

L'ENFANT VENDU

Les deux chaumières étaient côte à côte, au pied d'une colline, proche d'une petite ville de bords. Les deux paysans besognaient dur sur la terre inféconde pour élever tous leurs petits. Chaque ménage en avait quatre. Devant les deux portes voisines, toute la marmaille grouillait du matin au soir. Les deux aînés avaient six ans et les deux cadets quinze mois environ; les mariages, et ensuite les naissances, s'étaient produits à peu près simultanément dans l'une et l'autre maison. Les deux mères distinguaient à peine leurs produits dans le tas, et les deux pères les confondaient tout à fait. Les huit noms dansaient dans leur tête, se mêlaient sans cesse; et, quand il fallait en appeler un, les hommes ou les femmes criaient trois avant d'arriver au véritable.

La première des deux demeures, venant de la station d'eau de Rolleport, était occupée par les Tuvache, qui avaient une fille et trois garçons; l'autre maison abritait les Vallin, qui avaient trois filles et un garçon. Tout cela vivait péniblement de soupe, de pommes de terres et de grand air. A sept heures, le matin, puis à midi, puis à six heures, le soir, les ménages réunissaient leurs miches pour donner la pâtée, comme les gardes d'oies rassemblent leurs bêtes. Les enfants étaient assis, par rang d'âge, devant la table en bois, venue par cinquante ans d'usage. Le dernier moutard avait à peine la bouche au niveau de la planche. On posait devant eux l'assiette croulée pleine de pain mouli dans l'eau où avaient cuit les pommes de terres, un demi-chou et trois oignons; et toute la lignée mangeait jusqu'à plus faim. La mère empâtait elle-même le petit. Un peu de viande au pot-au-feu, le dimanche, était une fête pour tous; et le père, ce jour-là, s'attardait au repas en répétant: "Je m'y ferais bien tous les jours."

Par un après-midi du mois d'août, une légère voiture s'arrêta brusquement devant les deux chaumières, et une jeune femme, qui conduisait elle-même, dit au monsieur assis à côté d'elle:

— Oh! regarde, Henri, ce tas d'enfants! Sont-ils jolis, comme ça, à grouiller dans la poussière!

L'homme ne répondit rien, accoutumé à ces admirations qui étaient une douleur et presque un reproche pour lui. La jeune femme reprit:

— Il faut que je les embrasse! Oh! comme je voudrais en avoir un, celui-là, le tout petit!

Et, sautant de la voiture, elle courut aux enfants, prit un des deux derniers, celui des Tuvache, et, l'enlevant dans ses bras, elle le baisa passionnément sur ses joues sales, sur ses cheveux blonds frisés et pommades de terre, sur ses menottes qu'il agitant pour se débarrasser des caresses ennuyeuses. Puis elle remonta dans sa voiture et partit au grand trot. Mais elle revint la semaine suivante, s'assit elle-même par terre, prit le moutard dans ses bras, le bourra de gâteaux, donna des bonbons à tous les autres; et joua avec eux comme une gamine, tandis que son mari attendait patiemment dans sa frêle voiture.

Elle revint encore, fit connaissance avec les parents, reparut tous les jours, les poches pleines de friandises et de sous.

Elle s'appelait Mme Henri d'Hubières.

Un matin, en arrivant, son mari descendit avec elle; et, sans s'arrêter aux miches, qui la connaissaient bien maintenant, elle pénétra dans la demeure des paysans. Ils étaient là, en train de fendre du bois pour la soupe; ils se redressèrent tout surpris, lorsqu'elle leur fit signe d'attendre. Alors la jeune femme, d'une voix entrecoupée, tremblante, commença:

— Mes braves gens, je viens vous trouver parce que je voudrais bien... je voudrais bien emmener avec moi votre... votre petit garçon...

Les empagés, stupéfaits et sans idée, ne répondirent pas.

Elle reprit haleine et continua:

— Nous n'avons pas d'enfant; nous sommes seuls, mon mari et moi... Nous le garderons... voulez-vous?

La paysanne commençait à comprendre. Elle demanda:

— Vous voulez nous prendre Charlot? Ah ben non, pour sûr.

Alors M. d'Hubières intervint:

Ma femme s'est mal expliquée. Nous voulons l'adopter, mais il reviendra vous voir. S'il tourne bien, comme tout porte à le croire, il sera notre héritier. Si nous avions, par hasard, des enfants, il partagerait également avec eux. Mais, s'il ne répondait pas à nos soins, nous lui donnerions, à sa majorité, une somme de vingt mille francs, qui sera immédiatement déposée en son nom chez un notaire. Et comme on a aussi pensé à vous, on vous servira jusqu'à votre mort une rente de cent francs par mois. Avez-vous bien compris?

La fermière s'était levée, toute furieuse.

— Vous voulez que j'vous vendions Charlot? Ah! mais non; c'est pas des choses qu'on d'mande à une mère, ça! Ah! mais non! Ce s'rait une abomination.

L'homme ne disait rien, grave et réfléchi; mais il approuvait la femme d'un mouvement continu de la tête. Mme d'Hubières, éperdue, se mit à pleurer, et se tournant vers son mari, avec une voix pleine de sanglots, une voix d'enfants dont tous les désirs ordinaires sont satisfaits, elle balbutia:

— Ils ne veulent pas. Henri, ils ne veulent pas!

Alors, ils firent une dernière tentative.

— Mais, mes amis, songez à l'avenir de votre enfant, à son bonheur, à...

La paysanne, exaspérée, lui coupa la parole:

— C'est tout vu, c'est tout entendu, c'est tout réfléchi... Allez-vous-en, et si je vous reviens point par ici. C'est-à-dire, j'aimerais bien prendre un enfant comme ça!

Alors, Mme d'Hubières, en sortant, s'avança qu'ils étaient deux tout petits, et elle demanda, à travers ses larmes, avec une ténacité de femme volontaire et gâtée, qui ne veut jamais attendre:

— Mais l'autre petit n'est pas à vous?

Le père Tuvache répondit:

— Non, c'est aux voisins, vous pouvez y aller, si vous voulez.

Et il rentra dans sa maison, où retentissait la voix de sa femme.

Les Vallin étaient à table, en train de manger avec lenteur des tranches de pain qu'ils frotaient parcimonieusement avec un peu de beurre, piqué au couteau dans une assiette entre eux deux.

M. d'Hubières recommença ses propositions, mais avec plus d'insinuations, de précautions oratoires, d'astuce. Les deux ruraux hochaient la tête en signe de refus; mais, quand ils apprirent qu'ils auraient cent francs par mois, ils se considérèrent, se consultant de l'œil, très ébranlés. Ils gardèrent longtemps le silence, torturés, hésitants. La femme enfin demanda:

— Qu'est-ce que tu en dis, l'homme?

Il prononça d'un ton sentencieux:

— J'dis qu'est point méprisable. Alors Mme d'Hubières, qui tremblait d'angoisse, leur parla de l'avenir du petit, de son bonheur, et de tout l'argent qu'il pourrait leur donner plus tard. Le paysan demanda:

— C'est rente de douze cents francs, ce s'ra promis d'avant le notaire?

M. d'Hubières répondit:

— Mais certainement, dès demain. La fermière, qui méditait, reprit:

— Cent francs par mois, c'est point suffisant pour nous priver du p'tit; ça travaillera dans quéqu'z'ans, c'est tant; i nous faut cent vingt francs.

Mme d'Hubières, trépidant d'impatience, les accorda tout de suite; et, comme elle voulait enlever l'enfant, elle donna cent francs en cadeau pendant que son mari faisait un écrit. Le maître et un voisin, appelés aussitôt, servirent de témoins complices. Et la jeune femme, radieuse, emporta le moutard hurlant comme on emporte un bibelot désiré d'un magasin.

Les Tuvache, sur leur porte, le regardaient partir, muets, sévères, regrettant peut-être leur refus.

On n'entendit plus du tout parler du petit Jean Vallin. Les parents, chaque mois, allaient toucher leurs cent vingt francs chez le notaire; et ils étaient fâchés avec leurs voisins

parce que la mère Tuvache les agaçait d'ignominies, répétant sans cesse de porte en porte qu'il fallait être dénaturé pour vendre son enfant, que c'était une horreur, une saleté, une corromperie.

Et parfois elle prenait entre ses bras son Charlot avec ostentation, comme s'il eût compris:

— J'ai pas vendu, mé, j'ai pas vendu, mon p'tiot. J'vends pas m's enfants, mé. J'suis pas riche, mais j'vends pas m's enfants.

Et, pendant des années et encore des années, ce fut ainsi chaque jour; chaque jour des allusions grossières étaient vociférées devant la porte, de façon à entrer dans la maison voisine. La mère Tuvache avait fini par se croire supérieure à toute la contrée parce qu'elle n'avait pas vendu Charlot. Et ceux qui parlaient d'elle disaient:

— J'sais ben que c'était engageant, c'est égal, elle s'a conduite comme une bonne mère.

Où la citait; et Charlot, qui prenait dix-huit ans, élevé avec cette idée qu'on lui répétait sans répit, se jugeait lui-même supérieur à ses camarades parce qu'on ne l'avait pas vendu.

Les Vallin vivaient à leur aise, grâce à la pension. La fureur inapaisable des Tuvache, restés misérables, venait de là.

Lour fils aîné partit au service. Le second mourut; Charlot resta seul à peiner avec le vieux père pour nourrir la mère et deux autres écroués cadettes qu'il avait.

Il prenait vingt et un ans, quand un matin, une brillante voiture s'arrêta devant les deux chaumières. Un jeune monsieur, avec une chaîne de montre en or, descendit, donnant la main à une vieille dame en cheveux blancs. La vieille dame lui dit:

— C'est là, mon enfant, à la seconde maison.

Et il entra comme chez lui dans la maison des Vallin.

La vieille mère lavait ses tabliers; le père infirme soulevait la tête, et le jeune homme dit:

— Bonjour, papa; bonjour, maman.

Ils se dressèrent, effarés. La paysanne laissa tomber d'émoi son savon dans son eau et balbutia:

— C'est i té, m'n enfant? C'est i té, m'n enfant?

Il la prit dans ses bras et l'embrassa, en répétant: — "Bonjour, maman." Tandis que le vieux, tout tremblant, disait, de son ton calme qu'il ne perdait jamais: — "Te v'là-t-il revenu, Jean?" comme s'il l'avait vu un mois auparavant.

— Et, quand ils se furent reconnus, les parents voulurent tout de suite sortir le feu dans le pays pour le montrer. On le conduisit chez le maire, chez l'adjoint, chez le curé, chez l'instituteur.

Charlot, debout sur le seuil de sa chaumière, le regardait passer.

Le soir, au souper, il dit aux vieux:

— Faut-il qu'vous ayez été sots pour laisser prendre le p'tit aux Vallin?

Sa mère répondit obstinément:

— J'voulions point vendre not' enfant.

Le père ne disait rien. Le fils reprit:

— C'est-il pas malheureux d'être sacrifié comme ça?

Alors le père Tuvache articula d'un ton coléreux:

— Vas tu pas nous reprocher d't'avoir gardé?

Et le jeune homme, brutalement:

— Oui, j'vous le reproche, que vous n'êtes que des niais. Des parents comme vous ça fait l'malheur des enfants. Qu'vous mériteriez que je vous quitte.

La bonne femme pleurait dans son assiette. Elle gémit, tout en avalant des cuillerées de soupe dont elle répondait la moitié.

— Tuez-vous donc pour élever d's enfants!

Alors le gars, rudement:

— J'aimerais mieux n'être point né que d'être c'que j'suis. Quand j'ai vu l'autre, tantôt, mon sang n'a fait qu'un tour. Je m'avis dit: — "V'là c'que j'serais maintenant."

Il se leva.

— Tenez, j'sens bien que je ferai mieux de n'pas rester ici, parce que j'vous le reprocherai du matin au

soir, et que j'vous ferais une vie d'misère. Ça, voyez-vous, j'vous l'pardonnai jamais!

Les deux vieux se taisaient, atterrés, larmoyants. Il reprit:

— Non, c't'idée-là, ce serait trop dur. J'aime mieux m'en aller chercher ma vie aut' part.

Il ouvrit la porte. Un bruit de voix entra. Les Vallin festoyaient avec l'enfant revenu.

Alors Charlot tapa du pied, et, se tournant vers ses parents, cria:

— Manants, va!

Et il disparut dans la nuit.

GRAPILLAGES

Le docteur X... ne se contente pas d'être un détestable praticien.

Il aggrave son cas en faisant des livres aussi indigestes, aussi lourds que poux savants.

— Le diable d'homme! appréciait un bon confrère. Ses consultations disent: *tue, et tes livres usomment!*

Entre boulevardiers:

— Ah! mon cher, vous m'avez fait dîner à côté d'un faucux raseur. Il m'a fait tout le temps des raisonnements à perte de vue...

— Rien de plus naturel, c'est un médecin oculiste.

Une société contre la pauvreté, obtient du succès. — La grande attraction du 11 juin à la Nouvelle-Orléans a été le 205ème tirage extraordinaire de la Loterie de l'Etat de la Louisiane. A cette occasion \$1,055,000 furent dispersés partout sous la forme de 3,136 prix. C'est là le meilleur moyen de supprimer le paupérisme, et il rend beaucoup mieux les projets des sages et rêveurs. Toutes les informations sur cette organisation peuvent être obtenues en s'adressant à M.A. Dauphin, Nouvelle-Orléans, La.

Une maman à sa fille:

— Eh bien, oui, là, tu te marieras, à ton choix. Mais je voudrais aussi avoir mon gendre un peu pour moi ta comprends?

— Qu'est-ce que je comprends?

— Que tu devras me faire bien venir de mon gendre, afin que j'aie ta tenir compagnie ce temps on temps.

— Merci, maman; mais je ne m'en nuierai pas.

— C'est pour moi que je dis ça.

— Pour toi?

— Tu n'auras pas le cœur de me laisser seule.

Seule? et papa?

— Justement, seule à être embêtée par ton père tout le temps!

LA CONSOMPTION GUERIE

Un vieux médecin, ne pratiquant plus, a reçu d'un missionnaire des Indes-Orientales la formule d'un remède végétal très simple pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, de la Bronchite du Catarrhe de l'Asthme, et de toutes les affections de la gorge ou des poumons. Aussi guérison positive et radicale de la débilité nerveuse et de toute autre maladie nerveuse. Le docteur après en avoir expérimenté l'efficacité dans des milliers de cas a senti qu'il était de son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par ce motif et le désir de soulager les souffrances humaines, j'enverrai gratis, à tous ceux qui le désirent, la formule, en Allemand, Français ou Anglais, avec toutes les recommandations pour le faire et l'employer.

Envoyer par la poste, un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal W. A. NOYES, 149, Power's Block. Room 2312 N. Y.

AVIS AUX MERES

Si votre sommeil est troublé la nuit par les pleurs et les cris d'un enfant qui souffre de sa dentition, hâtez-vous de vous procurer une bouteille de "Sirop calmant de Mme Winslow" pour la dentition des enfants. Son efficacité est sans égal, et votre petit marmot sera soulagé immédiatement.

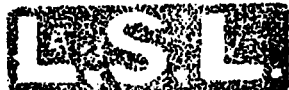
Ayez confiance, ô mères, ce remède est infail-

lible. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, régularise l'estomac et les intestins, fait disparaître les coliques, adoucit les humeurs, réduit les inflammations, et donne une énergie nouvelle à tout système en général.

"Le Sirop calmant de Mme Winslow" pour la dentition des enfants est agréable au goût et est préparé d'après la prescription d'une des plus grandes célébrités médicales parmi les femmes des Etats-Unis. — Il est en vente chez tous les pharmaciens, dans le monde entier. Prix 25 cts à la bouteille.

CONSOMPTION — J'ai un remède positif pour la maladie indiquée ci-dessus; par son usage, des milliers de cas de la pire espèce et très anciens peuvent être guéris. Vraiment, ma foi est si grande dans son efficacité, que j'enverrai deux bouteilles gratuitement avec un traité de valeur sur la maladie à toute personne souffrant de cette maladie. Donnez l'adresse du bureau de poste et pour l'express.

Dr T. A. SLOOM, pharmacien: 32 rue Temple, Toronto.



PRIX CAPITAL \$150 000

Incorporée par la Législature en 1868 à des fins d'éducation et de bienfaisance, son existence ayant été assurée par un vote populaire réitéré en 1870, comme faisant partie de la constitution de l'Etat.

Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que les tirages sont conduits avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-similés de nos signatures attachés dans ses annonces.

Commissionaire.

Nous, les soussignés, Propriétaires et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos bureaux.

J. H. GLEESBY.

Pres. Louisiana National Bank.

PIERRE LANAUX.

Pres. State National Bank.

A. BALDWIN.

Pres. New-Orleans Nat'l Bank.

CARL KOHN.

Pros. Union National Bank.

ATTRACTION SANS PRÉCÉDENTE

Plus d'un million distribué

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, avec un Capital de \$1,000,000, auquel a été ajouté depuis un fonds de réserve de plus de \$560,000.

Par un vote populaire émanant, son privilège devient partie de la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre A. D. 1870.

La seule loterie votée et autorisée par le peuple de l'Etat. Ne fait jamais de déduction et ne retarde jamais.

Les grands tirages de nombre pair ont lieu mensuellement, et les tirages bi-mensuels ont lieu régulièrement tous les six mois (Juin et Décembre).

OCCASION SÉRIEUSE DE GAGNER UNE FORTUNE. HUITIÈME GRAND TIRAGE, CLASSE II, A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVEAU-ORLEANS, MARDI 9 AOÛT, 1897, 205ème TIRAGE MENSUEL.

Prix capital - - \$150,000

Notice: Les Billets sont à \$10 seulement. Moitié, \$5. Cinquième, \$2. Dixième, \$1.

LISTE DES PRIX

1 PRIX CAPITAL DE.....	\$150,000	\$150,000
1 GRAND PRIX DE.....	50,000	50,000
1 GRAND PRIX DE.....	20,000	20,000
9 GRANDS PRIX DE.....	10,000	20,000
4 GRANDS PRIX DE.....	5,000	20,000
20 PRIX DE.....	1,000	20,000
60 " " " " " " " "	500	25,000
100 " " " " " " " "	200	20,000
200 " " " " " " " "	100	40,000
500 " " " " " " " "	50	50,000
1,000 " " " " " " " "	25	50,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX d'approximation de.....	200	30,000
100 " " " " " " " "	200	20,000
100 " " " " " " " "	100	10,000

2175 Prix, s'élevant à.....\$35,000

Les applications pour prix aux clubs doivent être faites seulement au bureau de la "Compagnie" à la Nouvelle-Orléans.

Pour le plus ample information, écrivez librement, donnant votre adresse au long.

MANDATS DE POSTE, Mandats d'Express, ou change sur New-York dans une lettre ordinaire, Billets de Banque par Express (à nos frais) doivent être adressés.

M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La. ou à M. A. DAUPHIN, Washington D. C.

Adressez les lettres cartonnées à NEW-ORLEANS NATIONAL BANK, New-Orléans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence d'un gendre est une garantie de la prospérité de la famille, et que les billets sont signés par le président de l'institution. Les droits de cette institution sont garantis par une charte et reconnus par les plus hautes cours; défiez-vous par conséquent de toutes imitations ou affaires anonymes.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les prix est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES de la Nouvelle-Orléans et que les billets sont signés par le président de l'institution. Les droits de cette institution sont garantis par une charte et reconnus par les plus hautes cours; défiez-vous par conséquent de toutes imitations ou affaires anonymes.

DESSINATEUR

GRAVEUR SUR BOIS

(Edifice de LA PATRIE) 35, rue ST-GABRIEL 35 MONTREAL,